GLOBAL COMPACT
Communication sur le progrès 2014

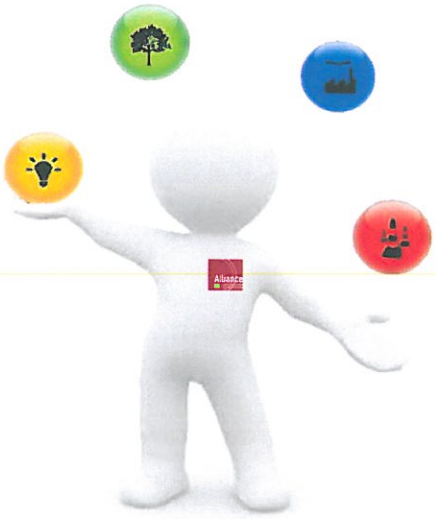

THE GLOBAL COMPACT
COMMUNICATION ON PROGRESS

This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES - ZI Le Royeux - 02430 GAUCHY - **Tél : 03 23 06 18 88**
gauchy@alliance-pg.com

SOMMAIRE

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION 2

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE 3

LES CERTIFICATIONS 3

NOS EQUIPEMENTS 4

L'ENVIRONNEMENT 5

LES CONDITIONS DE TRAVAIL 8

LES DROITS DE L'HOMME 10

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 11

Gauchy, le 27 novembre 2014

Signataire depuis 2012, nous renouvelons notre engagement à respecter et à mettre en œuvre des actions en faveur de la bonne application des principes du pacte mondial.

Nous cherchons à faire progresser ses 10 principes dans notre sphère d'influence en les intégrant dans notre stratégie d'entreprise, dans les processus de prise de décision, dans notre culture commerciale et dans notre maîtrise opérationnelle.

Nous agissons pour soutenir activement les objectifs et thèmes des Nations Unis. En effet, l'ensemble des salariés de la société d'ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES témoigne de sa volonté en s'impliquant et en respectant les principes relatifs aux droits de l'Homme, aux conditions de travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Philippe Leducq
PDG

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES est née du rapprochement humain, technique et commercial de 15 imprimeries du Nord-Est de la France sur ces 25 dernières années.

Cette union s'est fondée sur la volonté des Dirigeants de construire une entreprise référente dans l'univers des Arts Graphiques et capable d'offrir une large gamme de services.

Forte de cette mutualisation de compétences et d'expériences, Alliance Partenaires Graphiques mobilise chaque jour tous ses moyens humains et techniques dans le seul but de satisfaire ses clients.

Grâce à la souplesse de son outil de production et de ses équipes, Alliance Partenaires Graphiques réalise tous les projets de communication imprimée et garantit la force d'un Groupe et la disponibilité d'une entreprise à taille humaine.

LES CERTIFICATIONS

ALLIANCE PARTRNAIRES GRAPHIQUES est en cours de certification PSO selon l'ISO 12647. Le but de la mise en place du PSO selon la norme ISO 12647 est de s'assurer que toutes les étapes de la conception et de la fabrication d'un document imprimé est aussi efficace que possible afin que la qualité et la colorimétrie des documents soient prévisibles et contrôlées. La qualité est maintenant mesurable, vérifiable et contrôlable.

NOS EQUIPEMENTS

Equipements Presse Numérique

- 1 presse numérique couleur KODAK NEXPRESS S2500
- 1 presse numérique couleur KONICA MINOLTA business Hub PORESS C7000 noir et blanc DIGIMASTER
- 2 sherpas et un cromalin
- 4 copieurs en ligne

Equipements OFFSET

- 1 Presse offset Komori Lithrone 5 couleurs, vernis acrylique
- 1 Presse offset Rapida 4 couleurs, vernis acrylique
- Presses offset Komori 4 couleurs, vernis acrylique
- Presse offset Heidelberg SM 74 - 2 couleurs
- Presse offset Heidelberg SM 52 - 2 couleurs

Equipements Façonnage

- 5 plieuses
- 3 assembleuses
- 2 encarteuse-piqueuses
- 5 massicots
- 1 pelliculeuse
- Rainage, découpe, dorure
- 1 dos carré-collé
- 4 presses pour dorure à chaud, perforation, numérotation

Equipement Sérigraphie

- Carroussel automatique 6 couleurs
- Tampographie (briquets, stylos...)

Equipement Signalétique

- Imprimante numérique laize 2,60 mètres
- Lamineuse à chaud - 1,60 mètres de laize

L'ENVIRONNEMENT

Principe 7: Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement
Principe 8: Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
Principe 9: Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Avec le label Imprim'Vert, ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES s'est fixé trois engagements :

- Ne pas utiliser de produits toxiques.
- Sécuriser le stockage des liquides neufs dangereux et des déchets liquides en cours d'utilisation ou non.
- Faire éliminer les déchets de façon conforme à la réglementation et optimiser la valorisation des déchets.

Soucieuse de son impact sur l'environnement, l'imprimerie ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES a décidé de s'impliquer dans une démarche d'amélioration continue environnementale en se certification ISO 14001. Celle-ci est traduite par une politique environnementale définie par cinq objectifs majeurs :

- Diminuer les consommations d'eau
- Réduire et gérer de façon durable les déchets dangereux et non dangereux
- Limiter la consommation de matières premières
- Limiter le risque de pollution
- Maintenir une conformité à toutes les exigences réglementaires.

L'entreprise est certifiée ISO 14001 depuis septembre 2012. Elle communique sur ses bonnes pratiques et sensibilise aux impacts environnementaux, ses salariés, ses clients et en général ses parties intéressées.

ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES applique les chaines de contrôle PEFC et FSC. Elle encourage ses clients à choisir du papier provenant de forêts gérées durablement.

L'entreprise prend en compte à chaque investissement, l'impact environnemental grâce à des critères définis aux cahiers des charges tel que :

- La production de déchet,
- La consommation énergétique,
- La consommation de matières premières,
- Les émissions dans l'air.

Elle a d'ailleurs investit ces dernières années dans :

- Un CTP sans chimie
- Une presse offset permettant l'économie de matières premières papier grâce à un calage optimal
- Une installation permettant de récupérer la chaleur fournie par une presse numérique pour la transférer vers l'atelier d'impression

L'entreprise étudie également la possibilité de passer à l'encre UV (sans solvant) pour ces activités de sérigraphie. Cet investissement devrait nous permettre d'atteindre entre autre les objectifs suivants :

- Gain d'environ 60 % d'énergie sur ce poste
- Elimination des émissions de composés volatils de type solvant
- Meilleure maîtrise des risques sécurité et santé pour les salariés

<u>Les performances environnementales de l'entreprise :</u>

Objectif : diminution de la consommation d'eau

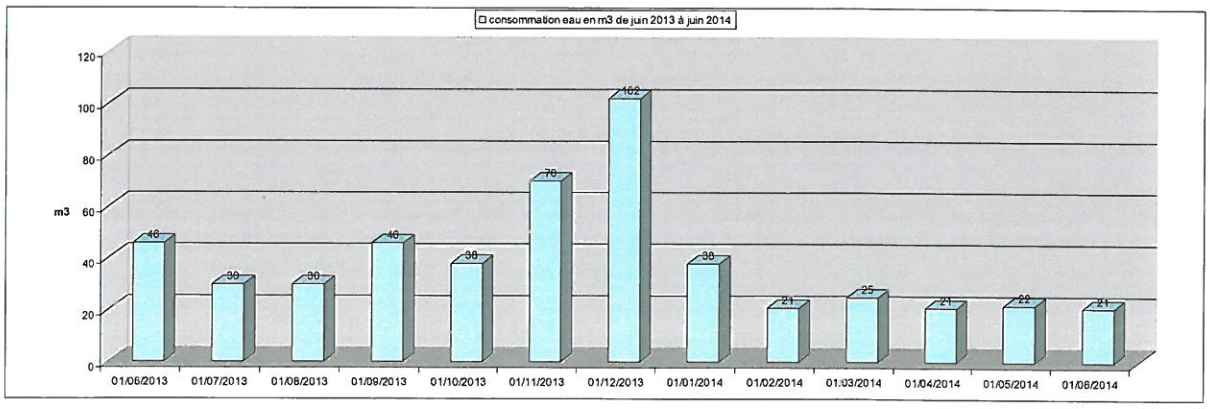

Résultats communiqués trimestriellement aux salariés :

Tableau de bord
juillet - septembre 2014

La limitation de la consommation des matières premières
Diminution de 0.5%

Taux de gâche T3 2014	25,26%
Taux de gâche T3 2013	31,01%

Objectif atteint ce trimestre !! Décidé en revue de direction : Continuer à travailler sur la méthodologie pour améliorer la colorimétrie et diminuer le nombre de feuilles nécessaires pour le calage.

La réduction et la gestion durable des déchets dangereux et non dangereux			
% de déchets valorisés	83%	Cible à atteindre	90%

87% des déchets non dangereux contre 84 % le trimestre dernier : effort à poursuivre.
Aucun bac n'a été déclassé ces 3 derniers mois.

La prévention de la pollution			
Nombre de stockages sauvages (mois de novembre)	0	Cible à atteindre	0
Nombre de produits non étiquetés (mois de novembre)	2	Cible à atteindre	0

Conformité réglementaire			
Résultat novembre 2014	94%	Cible à atteindre	100%

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Principe 3: Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
Principe 4: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire
Principe 5: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
Principe 6: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES favorise un environnement de travail confortable et sécuritaire en collaborant avec les différentes parties intéressées (médecine du travail, salariés, experts). L'entreprise Lutte quotidiennement contre les accidents du travail et les maladies professionnels en suivant les 9 principes généraux de préventions. Dans ce cadre, l'entreprise s'est lancée dans une démarche de lutte contre les TMS et de substitution des solvants.

Sur le plan social et éthique :

- ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES encourage et respecte, dans sa sphère d'influence, la Protection des droits de l'homme tels que proclamés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies, les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail et le "Global Compact", en particulier l'élimination de toute forme de travail forcé et de travail des enfants. ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES en fait un critère dans la gestion de ses fournisseurs et sous-traitants. Les conditions de travail et le non-travail des enfants sont systématiquement pris en compte dans la sélection des fournisseurs localisés dans des pays susceptibles d'employer des enfants. Nous exigeons un engagement de leur part.
- Elle vise à éliminer toute forme de discrimination en matière d'emploi et de profession. Elle agit en faveur de la diversité, recherche la parité homme / femme et est composées de personnel de tous les âges.
- L'entreprise procède à l'élection des délégués du personnel
- Elle favorise la polyvalence et fait participer ses salariés à différentes formations. Elle accueille des stagiaires et des alternants chaque année.

Les résultats :

Pyramide des âges par catégorie professionnelle et par sexe

au 31/12/13	Cadres		Agents Maîtrise		Employés		Ouvriers		Apprentis & contrats prof.		Totaux	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
-25 ans	0	0	1	0	0	0	2	0	1	0	4	0
De 26 ans à 40 ans	3	0	4	0	0	4.5	8	5	0	0	15	9.5
De 41 à 50 ans	5	1	4	1	0	3	18.7	6	0	0	27.7	11
De 51 à 60 ans	2	1	2	2	0	0	7	3.5	0	0	11	6.5
+ de 60 ans	0	0	0	0	0.7	0	0	0	0	0	0.7	0
TOTAUX	10	2	11	3	0.7	7.5	35.7	14.5	1	0	58.4	27

La participation aux actions de formation

au 31/12/13	Cadres	Agents Maîtrise	Employés	Ouvriers
HOMMES	4	4	0	11
FEMMES	1	0	2	1
TOTAL	5	4	2	12

LES DROITS DE L'HOMME

Principe 1: Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
Principe 2: Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES exprime la volonté de conduire ses activités dans le respect des exigences réglementaires en vigueur et autres exigences. L'entreprise respecte la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789 et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

L'imprimerie œuvre également en faveur du développement local. Elle a imprimé gratuitement pour des clubs sportifs. Sur le plan culturel, le lancement d'un écrivain a été favorisé par nos actions courant 2014.

ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES s'efforce de maintenir un dialogue continu avec ses parties prenantes et respecte la confidentialité des informations.

L'entreprise est membre du groupement impri'club et s'est engagé à respecter le guide de bonnes pratiques aussi bien au niveau éthique, que sur le plan du dialogue social, de la santé et de la sécurité. Impri'club est un groupement résolument citoyen et tourné vers l'avenir.

IMPRICLUB
LE GROUPEMENT DES IMPRIMEURS

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10: Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES exprime la volonté de conduire ses activités dans le respect des règles les plus strictes de l'éthique des affaires et lutte contre la corruption par un contrôle permanent de la comptabilité par le service comptabilité, puis par un contrôle annuel en fin d'année par un expert-comptable et un commissaire au compte. Ces deux derniers faisant parti de deux sociétés différentes. Toute dépense ou recette est comptabilisée en toute transparence.

Chez ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES, les avantages en nature sont strictement interdits. L'entreprise adopte une conduite intègre à l'égard de ses clients, fournisseurs, concurrents et partenaires. Aucun cadeau de la part des parties prenantes n'a été accepté.

De plus, ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES s'engage à sensibiliser ses salariés courant 2015, et plus particulièrement le 9 décembre, journée internationale de lutte contre la corruption, afin de décourager son personnel à participer à toute forme de corruption.